

Argos : « L'Etat ne te défend pas, prépare-toi »... et hop ! En garde à vue !

écrit par Christine Tasin | 12 septembre 2023





Nous revenons une fois encore sur l'action des jeunes résistants d'Argos, dont nous avons déjà parlé 2 fois.



<https://resistancerepublicaine.com/2023/09/10/garde-a-vue-pour-les-jeunes-dargos-denoncant-le-viol-de-megane-par-oumar/>

<https://resistancerepublicaine.com/2023/09/11/pour-defendre-nos-filles-faisons-justice-nous-memes/>

Oui, une troisième fois pour commenter un article putassier de France 3 qui relaie sans nuances et sans état d'âme l'état de notre justice au service de la charia.

Je m'explique.

Saluons d'abord ces jeunes Résistants qui se sont regroupés dans un collectif Argos (*Collectif communautaire qui rassemble la jeunesse alternative Française et Européenne*). Ils ont créé leur nom de façon très intéressante, faisant référence, évidemment, à l'un des mythes fondateurs grecs, celui des Argonautes, partis avec Jason pour s'emparer de la Toison d'or sur la nef Argo.

Mythiquement le premier navire de l'homme, cet inventeur, ce constructeur que rien jusqu'à présent n'a pu arrêter.

BIENVENUE AUX ARGONAUTES

⦿

La légende de Jason et des Argonautes, c'est le mythe de l'aventure par excellence : un équipage de héros, chargés de partir à la recherche de la formidable Toison d'Or, prêts à affronter tous les dangers avant de retourner chez eux, couverts de gloire.

— Pourquoi cette référence historique ?

Cette épopée n'est pas qu'une « histoire », c'est un mythe primordial, dont les racines remontent à la Préhistoire européenne et un modèle pour nos ancêtres. Il est temps d'incarner ce mythe et de proposer un horizon à la jeunesse européenne, celle qui ne se satisfait pas de la médiocrité environnante et du culte de la culpabilité.



Ils ont été mis en garde à vue et ont été libérés en attendant leur procès à venir, puisqu'ils ont refusé la comparution immédiate. Mais avec interdiction absolue de paraître dans le département de la Manche...C'est juste à se taper la tête contre les murs quand on voit la liberté dont jouissent des délinquants sous une prétendue OQTF...

Ecoutez leur porte-parole :

□ Benjamin, notre porte parole, revient sur la libération sous contrôle judiciaire des 12 de Cherbourg.

Pour nous soutenir □□ [#Argos](https://t.co/nNbcAKsd1V#Argos) [#Cherbourg](https://t.co/nNbcAKsd1V#Cherbourg) [#Soutienaux12](https://t.co/nNbcAKsd1V#Soutienaux12) [pic.twitter.com/oYFP34ogum](https://t.co/nNbcAKsd1V#pic.twitter.com/oYFP34ogum)

— Argos (@Argos_france) [September 11, 2023](#)

On apprend donc grâce à la prose des journalistes de France3 Normandie que nos jeunes résistants seraient poursuivis pour « incitation à la haine » (Ah ! qu'elle est commode cette

loi Pleven pour fermer la bouche des anti-islam !), provocation à la commission d'un crime ou d'un délit et port d'armes de catégorie D.

Incitation à la haine parce qu'ils interpellent le violeur, sa famille, ses amis... au lieu d'écrire des livres du genre « vous n'aurez pas ma haine » ? Depuis quand n'aurait-on pas le droit de haïr les assassins, les violeurs, les djihadistes, de le dire ? Et si d'autres partagent notre haine, quel est le problème puisqu'elle est légitime !

Provocation à la commission d'un crime ou d'un délit : ça c'est excellent c'est la banderole qui est poursuivie : *l'Etat ne te défend pas, prépare-toi...* Bingo, on savait à quel point ils essaient de criminaliser la légitime défense, c'est à présent écrit noir sur blanc. Bref, la charia imposée par la justice française. *Devant les crimes des musulmans, on se tait, on se couche, on ne dit rien, on pleure, on meurt en pardonnant à son bourreau..* Un peu facile, non ? Révoltant, non ?

Ils appellent la jeunesse à « l'autodéfense pour contrer la démission totale de l'État face à l'ultraviolence que des criminels de plus en plus barbares infligent aux Français ».

À l'issue de cette manifestation inopinée et non autorisée par la préfecture, 12 activistes ont été arrêtés. Placés en garde à vue durant 48 heures, ils ont été présentés devant le tribunal correctionnel de Cherbourg en comparution immédiate ce lundi, pour plusieurs motifs : organisation d'une manifestation non déclarée, **incitation à la haine et provocation à la commission d'un crime ou d'un délit en raison d'un slogan inscrit sur une banderole**, et port d'armes de catégorie D.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/manche/cherbourg-cotentin/qui-est-derriere-argos-ce-collectif-d-ultra->

[droite-qui-a-manifeste-a-cherbourg-2837246.html](#)

Voir le site d'Argos : <https://argosfrance.org/>